

---

---

**N° 1997-1939 - finances et programmation - Budget supplémentaire 1997 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe** - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget -

---

---

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 27 juin 1997, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

Le projet de budget supplémentaire 1997 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, que je soumets à votre approbation, s'élève, toutes sections confondues, en dépenses et en recettes, à 38 355 552 F.

Avec la reprise de l'excédent antérieur constaté à la clôture 1996 (483 664,50 F), ce budget projette d'inscrire en propositions nouvelles des crédits au titre de l'année 1996 (équivalents-reports) et des charges et produits complémentaires de l'exercice 1997 (besoins nouveaux).

Par application de la nouvelle instruction comptable M 14, l'inscription des crédits afférents aux zones d'aménagement concerté, qui composent ce budget, se fait, en fonctionnement, dans les classes de produits et de charges et, en investissement, dans la classe de stocks, afin d'en connaître les flux. Ceci donne lieu à des écritures d'ordre entre les deux sections, sans valeur économique, pour un montant total de 22 989 813 F en dépenses et en recettes, augmentant de façon artificielle les masses. Les crédits de ce budget figurent pour leurs montants hors taxes, la TVA, due et récupérée, est gérée hors budget dans les écritures de madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Budget supplémentaire 1997 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe (en francs) - tableau n° 1 -

Libellés	Charges	Produits
<b>investissement</b>		
propositions nouvelles		
- équivalents-reports	5 147 138,50	9 414 906,50
- besoins nouveaux	9 734 936,00	5 467 168,00
total de l'investissement	14 882 074,50	14 882 074,50

<b>fonctionnement</b>		
propositions nouvelles		
- équivalents-reports	14 562 045,00	14 562 045,00
- besoins nouveaux	8 911 432,50	8 427 768,00
excédent antérieur reporté		483 664,50
total du fonctionnement	23 473 477,50	23 473 477,50
total du budget	38 355 552,00	38 355 552,00

### ANALYSE PAR OPERATION

Cette analyse vous est présentée en mouvements réels, les mouvements d'ordre étant traités globalement.

Dans ce budget supplémentaire, les ZAC qui donnent lieu à inscription sont au nombre de six. Cinq d'entre elles figuraient antérieurement dans le budget annexe. Une nouvelle opération, la ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or", est intégrée ici, alors que sa prévision initiale en 1997 avait été incluse dans le budget principal. Elle constitue le seul élément des propositions nouvelles de ce budget en tant que besoins nouveaux.

Pour la ZAC "du Chêne" à Bron, seules des recettes précédemment inscrites sont reprises pour un montant de 3,269 MF et correspondent aux dernières cessions attendues.

A Lyon 3°, dans la ZAC "du Dauphiné", ce sont 5,074 MF de cessions attendues au titre de 1996, qui financent les charges s'élevant à 4,725 MF (études et travaux de voirie).

A Lyon 7°, pour la ZAC "du Bassin de Plaisance", comme à Vénissieux pour la ZAC "de Parilly", seules des dépenses sont reprises de l'année dernière pour respectivement 240 kF et 182 kF.

Sur la zone d'activités "est" à Vaulx en Velin, une recette est attendue à hauteur de 1,071 MF.

La nouvelle zone d'aménagement concerté à Saint Romain au Mont d'Or nécessitera 6,348 MF de dépenses d'équipement, 2,8 MF pour des acquisitions foncières et 3,4 MF pour l'aménagement. 3,387 MF sont versés sous forme d'avances à la SERL qui assure la réalisation des travaux en qualité de mandataire de la Communauté. Le produit des cessions est attendu pour 2,080 MF. Le complément de financement est assuré par l'équilibre du budget annexe.

Budget supplémentaire 1997 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe (en francs )- recettes par opération - tableau n° 2 -

Opérations	Equivalents-reports	Besoins nouveaux	Total
<b>Investissement</b>			
mouvements réels			
- ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		3 387 168,00	3 387 168,00
comptabilisation des stocks	9 414 906,50	2 080 000,00	11 494 906,50
total de l'investissement	9 414 906,50	5 467 168,00	14 882 074,50

<b>Fonctionnement</b>			
mouvements réels			
- ZAC "du Chêne" à Bron	3 269 466,00		3 269 466,00
- ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	5 074 440,50		5 074 440,50
- Zone d'activités "est" à Vaulx en Velin	1 071 000,00		1 071 000,00
- ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		2 080 000,00	2 080 000,00
comptabilisation des stocks	5 147 138,50	6 347 768,00	11 494 906,50
total du fonctionnement	14 562 045,00	8 427 768,00	22 989 813,00
excédent antérieur reporté			483 664,50
total du budget	23 976 951,50	13 894 936,00	38 355 552,00

Budget supplémentaire 1997 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe (en francs) - dépenses par opération - tableau n° 3 -

Opérations	Equivalents-reports	Besoins nouveaux	Total
<b>Investissement</b>			
mouvements réels			
- ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		3 387 168,00	3 387 168,00
comptabilisation des stocks	5 147 138,50	6 347 768,00	11 494 906,50
total de l'investissement	5 147 138,50	9 734 936,00	14 882 074,50
<b>Fonctionnement</b>			
mouvements réels			
- ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	4 724 793,51		4 724 793,51
- ZAC "de Parilly" à Vénissieux	182 321,32		182 321,32
- ZAC "du Bassin de Plaisance" à Lyon 7°	240 023,67		240 023,67
- ZAC "de Saint Romain au Mont d'Or"		6 347 768,00	6 347 768,00
comptabilisation des stocks	9 414 906,50	2 080 000,00	11 494 906,50
sûreté budgétaire		483 664,50	483 664,50
total du fonctionnement	14 562 045,00	8 911 432,50	23 473 477,50
total du budget	19 709 183,50	18 646 368,50	38 355 552,00

**B - Propose** d'arrêter le budget supplémentaire 1997 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe à 38 355 552 F et de préciser qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur les montants des propositions nouvelles à l'échelon du chapitre par nature de la nomenclature M14. Les degrés complémentaires (articles et opérations) qui lui sont soumis et justifiés en tant qu'autorité délibérante de l'ordonnateur ne sont pas exécutoires pour madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon ;

Vu ledit budget supplémentaire ;

Oùï l'avis de sa commission finances et programmation ;

#### DELIBERE

**1° - Arrête** le budget supplémentaire 1997 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe à 38 355 552 F.

**2° - Précise** qu'à l'égard du comptable, cette approbation porte sur les montants des propositions nouvelles à l'échelon du chapitre par nature de la nomenclature M14. Les degrés complémentaires (articles et opérations) qui lui sont soumis et justifiés en tant qu'autorité délibérante de l'ordonnateur ne sont pas exécutoires pour madame le trésorier principal de la communauté urbaine de Lyon.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,